



**ARRÊTÉ N°2023-19**

**PORTANT NOMINATION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE**

**Anna NEYRAT**

**Le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux,**

**Vu** le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;

**Vu** l'arrêté ESRS2119772A du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 22 juillet 2021, portant nomination de Monsieur Dominique Darbon en qualité de directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 ;

**Vu** le règlement intérieur de la commission scientifique adopté au Conseil d'administration du 30 septembre 2022 et notamment son article 2-1 relatif à la composition de la commission scientifique

**Considérant** l'organisation des élections pour le renouvellement général des membres de la Commission scientifique du 10 au 12 octobre 2023 et l'élection de six membres ;

**Considérant** qu'il convient de compléter la composition de la commission scientifique par la désignation de deux représentants des enseignants-chercheurs et des chercheurs nommés par le directeur de l'établissement après consultation du directeur de la recherche et des directeur·rice·s des centres de recherche ;

**Considérant**, qu'après consultation de ces personnes, il est proposé de compléter le collège B de la commission scientifique par la nomination d'Anna Neyrat ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Anna Neyrat est nommée membre du Collège B de la commission scientifique de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux.



**Article 2 :**

Cette nomination prend effet à compter du 13 octobre 2023 et vaut pour une durée de trois ans, soit jusqu'au prochain renouvellement général des membres de la commission scientifique.

**Article 3 :**

Le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait pour valoir ce que de droit

À Pessac, le 19 octobre 2023

Monsieur Dominique Darbon

Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux



Ampliations transmises à :

- Monsieur le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux ;
- Madame Anna Neyrat.

